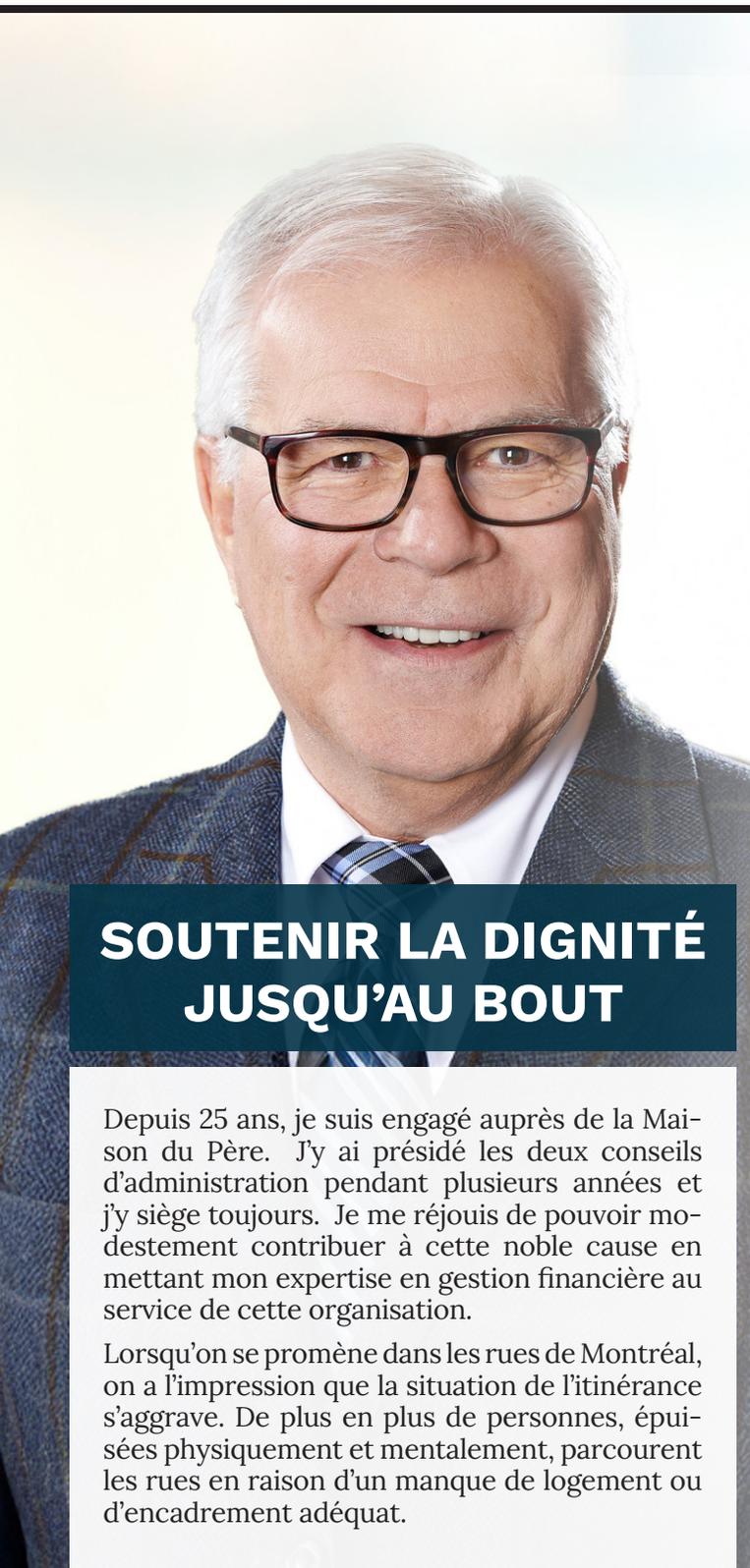


## PRÉVENIR. ACCOMPAGNER. STABILISER.

La mission de la Maison du Père est de prévenir l'itinérance et de mettre en place l'accompagnement nécessaire pour s'en sortir. Merci d'être à nos côtés pour permettre à ces personnes de préserver ou de retrouver leur dignité au sein de la communauté.



JUIN 2025



### SOUTENIR LA DIGNITÉ JUSQU'AU BOUT

Depuis 25 ans, je suis engagé auprès de la Maison du Père. J'y ai présidé les deux conseils d'administration pendant plusieurs années et j'y siége toujours. Je me réjouis de pouvoir modestement contribuer à cette noble cause en mettant mon expertise en gestion financière au service de cette organisation.

Lorsqu'on se promène dans les rues de Montréal, on a l'impression que la situation de l'itinérance s'aggrave. De plus en plus de personnes, épuisées physiquement et mentalement, parcourent les rues en raison d'un manque de logement ou d'encadrement adéquat.

Mais moi, je sais, en tant que témoin privilégié, que l'équipe de la Maison du Père permet, chaque année, de transformer la vie de milliers d'individus en leur offrant un toit et en les aidant à le conserver. Elle accueille chacune de ces personnes avec dignité, sans préjugés.

Près de 150 employés et autant de bénévoles œuvrent au sein de cette institution devenue essentielle pour le Grand Montréal. La plupart de l'effectif est composé de spécialistes en santé et en services sociaux, en raison de la nature complexe des défis auxquels font face les utilisateurs. Les frais de fonctionnement sont donc très importants.

Depuis environ 15 ans, elle reçoit des subventions de divers niveaux de gouvernement. Cependant, ces subventions ne couvrent que 35 % de ses besoins en revenus. Grâce à la générosité continue de ses donateurs, elle peut continuer de se développer et de maintenir ses services.

#### PERPÉTUER MON APPORT

Je retire beaucoup de satisfaction à compter parmi les alliés de la Maison du Père. Je sens que mon apport contribue à améliorer la qualité de vie des membres de ma communauté qui ont le moins de chances.

Mon désir est que cette amélioration perdure même après mon décès. Pour cette raison, j'ai pris la décision, en concertation avec mes proches, de léguer une partie de ma succession à la Maison du Père.

Je suis généralement assez réservé quant à ma vie privée. J'ai accepté de témoigner car je pense qu'il est crucial que chacun prenne le temps de réfléchir aux héritages qu'il souhaite transmettre à sa famille et à sa communauté.

Je vous encourage à envisager de prévoir un legs testamentaire en faveur de la Maison du Père lorsque vous planifierez votre succession. Ce don contribuera non seulement à perpétuer son action au sein de notre communauté, mais aussi à témoigner de son importance en reconnaissant sa vocation. « Vos gestes transforment des existences... persistez ! »

Je ne peux malheureusement pas vous conseiller sur la manière de partager vos biens. Toutefois, je vous encourage vivement à consulter un expert en planification successorale et, le cas échéant, votre conseiller fiscal.

Pierre Seccareccia, FCPA, FCA

**Ce legs testamentaire me permettra de continuer à soutenir une organisation qui partage mes valeurs et ma vision d'un monde meilleur.**

# LA MALTRAITANCE QUI MÈNE À LA RUE

Le 15 juin est la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées. Nous profitons de cette occasion pour vous sensibiliser à la réalité de certains de nos résidents qui se sont retrouvés en situation d'itinérance en raison d'abus qu'ils ont subis.

Marlène Demers, coordonnatrice de la Résidence pour aînés de la Maison du Père, a accepté de témoigner du vécu de certains des aînés qu'elle côtoie quotidiennement.

**Monsieur Robert** demeurait en région. Il avait deux fils. L'un d'eux avait des problèmes financiers depuis plusieurs années. À sa retraite, M. Robert a proposé à son fils d'aller vivre avec lui et de lui payer un loyer pour l'aider. Il lui a donné ses meubles, sa voiture et s'est installé dans une chambre au sous-sol.

Plutôt que de lui être reconnaissant pour sa générosité, son fils a plutôt fait preuve de maltraitance psychologique et financière envers lui. Il l'obligeait à rester dans sa chambre; l'insultait constamment; a détourné une somme importante de son compte, pour finir par le mettre à la porte.

Seul, honteux et très affecté psychologiquement, M. Robert a fait une tentative de suicide. À la suite de son séjour à l'hôpital, il est venu à Montréal, chez un ami, tout en sachant que cette solution ne pouvait qu'être transitoire. Anxieux, dévalorisé, sentant qu'il n'avait plus le contrôle de sa vie, il s'est de nouveau retrouvé à l'hôpital. C'est ainsi qu'on l'a référé à la Résidence de la Maison du Père.

**Pour Monsieur Benoit**, c'est sa conjointe qui a fait preuve de maltraitance et de violation de ses droits. Après 40 ans de mariage, influencée par un tiers, elle l'a accusé à tort de menace de mort et il s'est retrouvé en prison. Il a été libéré après quelques jours, mais sans domicile fixe. Isolé socialement, il a eu recours au service d'hébergement d'urgence de la Maison du Père pour éviter de coucher à la rue.

Présentement, il vit lui aussi à la Résidence pour aînés. Il entreprend, avec beaucoup de résilience, des démarches pour obtenir le divorce et la part de son patrimoine. Sa reconnaissance est immense envers l'équipe d'intervention.

**Ces hommes disposent à présent d'un solide réseau de soutien social, dans un environnement sain et sécuritaire. Grâce à vous, ils peuvent vivre dans la dignité, sans craindre d'être maltraités.**



# UN NOUVEAU DÉPART, ÇA SE PRÉPARE

À la Maison du Père, nous accueillons chaque participant là où il en est, sans jugement et avec bienveillance. Notre mission commence par un lien : un regard sincère, une écoute, une main tendue. C'est ce lien qui permet de bâtir une relation de confiance et d'accompagner chaque homme dans la définition de ses objectifs et de ses démarches pour reprendre du pouvoir sur sa vie.

Et lorsqu'un participant franchit toutes ces étapes vers la stabilisation — physique, mentale, sociale — vient enfin le moment de s'envoler. Un logement à lui, avec ou sans accompagnement, dans un quartier qu'il apprendra à apprivoiser. Nous le guidons aussi dans la découverte de son nouveau milieu : bibliothèque, épicerie, pharmacie, parcs, centre communautaire, banque... tout un monde à (re)découvrir.

Mais avant cela, il y a le déménagement. Ce grand moment charnière est rempli d'émotions. Il demande de la logistique, mais aussi, très concrètement, de quoi vivre dignement dès l'arrivée : une fourchette, une serviette, un rideau de douche... Chaque objet compte.

## C'est là que vous entrez en jeu.

Nous avons besoin de votre aide pour créer des kits de départ pour nos participants prêts à prendre leur envol. Nous fournissons le minimum, mais avec vous, on peut aller beaucoup plus loin !

### Voici les items les plus recherchés :

#### Accessoires de cuisine

- Vaisselle
- Ustensiles
- Poêles et casseroles
- Torchons
- Petits électros (grille-pain, cafetière)

#### Produits d'hygiène

- Brosse et pâte à dents
- Rasoir et mousse
- Savon et shampoing

#### Literie

- Draps et couvertures
- Oreillers et taies

#### Autres éléments d'aménagement

- Rideaux
- Nappes



Vous pouvez déposer vos dons 24h/24, 7 jours/7 au  
545, rue de la Gauchetière Est Montréal, H2L 5E1

Information : [bernardin.nsabagasani@maisondupere.org](mailto:bernardin.nsabagasani@maisondupere.org)

# LA COURSE AU LOGEMENT : LE SOCIOFINANCEMENT D'OPHÉLIE

Au-delà des actions de la Fondation, chacun peut contribuer à sa façon. L'été est parfait pour organiser un repas, une course ou une collecte d'items essentiels au bien-être des plus vulnérables. Ophélie, une jeune étudiante engagée, a justement mis sur pied une course à pied l'an dernier

pour soutenir la Maison du Père. Elle nous partage son expérience, dans l'espoir d'en inspirer d'autres à passer à l'action.

«J'ai choisi d'organiser une course parce que c'est une manière simple de ramasser des fonds et qui, par la même occasion, encourage les gens à faire du sport. Suite à la lecture d'articles et témoignages positifs, j'ai sélectionné la Fondation de la Maison du Père comme bénéficiaire de ma levée de fonds.

L'organisme m'a aidé tout au long du projet. Ils ont, entre autres, utilisé leurs réseaux sociaux pour faire de la publicité et se sont assurés avec moi que tous les documents officiels étaient en règle (permis et autres).

Une fois la collecte terminée et le résultat connu : je me sentais fière! J'ai pu remettre 2165\$ à la Maison du Père pour aider des gens dans le besoin. C'est gratifiant de savoir que plusieurs personnes ont passé une meilleure journée cet hiver grâce à mes efforts!

Mon conseil pour ceux qui aimeraient se lancer dans cette belle aventure : prenez le temps de bien vous préparer. Assurez-vous, par exemple, de respecter les règles liées à l'endroit choisi pour votre activité. Et surtout, prenez le temps de bien connaître la cause que vous soutenez. Moi, par exemple, comme je l'ai mentionné plus tôt, je suis allée à la rencontre de personnes en situation d'itinérance, pour mieux comprendre leur réalité. Et dans bien des cas, ça donne une motivation de plus !»

**Vous souhaitez vous impliquer aussi ?**

N'hésitez pas à communiquer avec nous !

[genevieve.courchesne-pare@maisondupere.org](mailto:genevieve.courchesne-pare@maisondupere.org)

**Je fais un don...**

**par la poste**

550 René-Lévesque E.  
Montréal, Qc, H2L 2L3

**par téléphone**

514 845-0168, poste 316

**en ligne**

[maisondupere.org](http://maisondupere.org)

**+ Suivez-nous !**

